

**QUELQUES INFORMATIONS
AU SUJET DES TROIS PRINCIPALES
MUTUELLES SANTE UTILISEES
PAR LES ADHERENTS DE LA SECTION
ARCEA PIERRELATTE-MARCOULE**



Mutuelle santé du CEA MHN devenue MHM en 2024 (Malakoff Humanis Mutuelle)



En 2024, le groupe Malakoff Humanis a fusionné ses deux mutuelles, MHN et MMH, pour former une seule et même entité, dénommée **MHM** (**Malakoff Humanis Mutuelle**) : 7^{ème} plus grosse mutuelle de France avec 550 000 adhérents et plus d'un milliard d'euros de fonds propres

- ❖ Gestion du contrat santé du CEA (environ 35 000 affiliés) maintenant assurée par MHM
- ❖ Fin 2024 : Désignations et élections des délégués aux instances de MHM.
- ❖ Pour les retraités et ayants-droits du contrat santé du CEA, le vote a confirmé l'excellente représentativité de l'ARCEA : Sur 5 postes de délégués, **4 élus sont des adhérents de l'ARCEA.**



Composition et actions de la commission mutuelle ARCEA

Composition commission mutuelle ARCEA fin 2024	
Jacques PENNEROUX	Pdt d'honneur ARCEA
Michel BOURRIAU	ARCEA Le Ripault
Bruno DUPARAY	ARCEA Valduc
Gérard DURIEUX	ARCEA Paris Saclay FAR
Martial FABRE	ARCEA Paris Saclay FAR
Gérald IMBARD	ARCEA Marcoule
Jean-Louis LEBLANC	ARCEA DAM IdF
Yves LEO	ARCEA Valduc
Denis LIMOUZIN	ARCEA CESTA
Thierry MASSARD	ARCEA CESTA
Jean-Paul SANTOIRE	ARCEA DAM IdF
Bernard VERREY	ARCEA Valduc

En 2024

- ***5 réunions de la commission (en Visio-conférence)***
- ***3 réunions des délégués en Commission de Gestion Spéciale (CGS)***
- ***Participation des délégués à la dernière AG de MHN***
- ***1 courriel à la DRHRS***
- ***Messages d'information diffusés aux adhérents***

Mutuelle complémentaire CEA – Catégorie retraités

➤ Depuis 2023, choix possible entre 2 régimes : « CONFORT » et « ESSENTIEL »

	Cotisants	Conjoints ayants droits	Enfants ayants droits	Total
Régime CONFORT	10 380	2 609	305	13 294
Régime ESSENTIEL	1 113	214	39	1 366
Global	11 493	2 823	344	14 660

Situation à mi-année 2024

➤ **OBSERVATIONS :**

- 90% des retraités CEA affiliés sont au régime « CONFORT » et 10% à « ESSENTIEL »
- Les conjoints ayants-droits , exonérés de cotisation, représentent 25% des cotisants en « CONFORT » et 19% en « ESSENTIEL ». *Pour rappel : le revenu du conjoint ayant-droit, doit être inférieur aux 2/3 du SMIC brut.*



Mutuelle complémentaire santé du CEA : tarifs pour 2025

Catégorie C1 Actifs		Catégorie C2 Retraités			Catégorie C2 Conjoints de retraités		Catégorie C2 Conjoints survivants	
Cotisations	Quote-part	Régime	Cotisation	Vous paierez <i>(-22€/mois)</i>	Cotisation Revenus<seuil	Cotisation Revenus>seuil	Cotisation Revenus<seuil	Cotisation Revenus>seuil
1 170 €/an <i>97,50€/mois</i> (+0,7 %)	246 €/an <i>20,50€/mois</i> (inchangé)	Confort	2 322€ <i>193,50€/m</i> (+9 %)	2 058€ <i>171,50€/m</i> (+8,2%)	0€ <i>0€/mois</i> (inchangé)	2 196€ <i>183€/mois</i> (+23%)	2 058€ <i>171,50€/mois</i> (+8,2%)	2 322€ <i>193,50€/mois</i> (+9 %)
		Essentiel	1 194€ <i>99,50€/m</i> (-5,2%)	930€ <i>77,50€/m</i> (-9,9%)	0€ <i>0€/mois</i> (inchangé)	1 164 € <i>97€/mois</i> (-4,8%)	930€ <i>77,50€/mois</i> (-9,9%)	1 194€ <i>99,50€/mois</i> (-5,2%)
Options surcomplémentaires individuelles <u>(non applicables au régime « Essentiel »)</u>				Augm. retraités 2024→2025	Actifs et moins de 60 ans	Retraités et plus de 60 ans	Enfants	
Option 1				Inchangé	132€ <i>11€/mois</i>	192€ <i>16€/mois</i>	84€ <i>7€/mois</i>	
Option 2				+2,2%	240€ <i>20€/mois</i>	360€ <i>30€/mois</i>	144€ <i>12€/mois</i>	
Option 3				+3,1%	576€ <i>48€/mois</i>	774€ <i>64,50€/mois</i>	324€ <i>27€/mois</i>	

* Participation CEA à la couverture santé des retraités affiliés au contrat collectif du CEA : **22€/mois en 2025**

Evolutions des cotisations pour le régime confort et les options entre 2022 (début contrat actuel) et 2025

	Retraité CEA seul	Conjoint de retraité > seuil	Conjoint de retraité < seuil	Couple de retraités avec conjoint > seuil	Couple de retraités avec conjoint < seuil
Base 2022 (€/mois)	114,80	133,08	0	247,88	114,80
Confort 2025 (€/mois)	171,50	183	0	354,50	171,50
Ecart (€/mois)	56,70	49,92	0,00	106,62	56,70
% écart	+49,4%	+37,5%	0,0%	+43%	+49,4%
Base + Option1 2022	130,07	148,35	15,27	278,42	145,34
Confort + Option1 2025	187,50	199	16	386,50	203,50
Ecart (€/mois)	+57,43	+50,65	+0,78	+108,08	+58,16
% écart	+44,2%	+34,1%	+4,8%	+38,8%	+40%
Base + Option2 2022	142,42	160,70	27,62	303,12	170,04
Confort + Option2 2025	201,50	213	30	414,50	231,50
Ecart (€/mois)	+59,08	+52,3	+2,38	+111,38	+61,46
% écart	+41,5%	+32,5%	+8,6%	+36,7%	+36,1%
Base + Option3 2022	169,22	187,50	54,42	356,72	223,64
Confort + Option3 2025	236	247,50	64,50	483,50	300,50
Ecart (€/mois)	+66,78	+60	+10,08	+126,78	+76,86
% écart	+39,5%	+32%	+18,5%	35,5%	+34,4%



Mutuelle MHM CEA – Cotisations pour régime « Confort »

Quelques explications sur l'augmentation des cotisations du régime confort depuis 2022

Origine générale

- ✓ Dérive significative des dépenses de santé après les années « COVID »
- ✓ Reports de charges de la sécurité sociale vers les mutuelles

Origine propre au contrat CEA

- ✓ Amélioration des garanties, décidées par les partenaires sociaux du CEA, en 2023.
- ✓ Dissociation des comptes des retraités et des actifs dans l'accord signé pour 2022-2026
- ✓ Mesures d'accompagnement dégressif du contrat retraités sur 2022, 2023 et 2024 (pas de prolongation en 2025 malgré la demande de l'ARCEA)



Mutuelle MHM CEA – Cotisations pour régime « Essentiel »

A l'inverse du régime « Confort », la cotisation « Essentiel » a baissé depuis 2023, année de création de ce régime (de 2023 à 2025 : -12,5% sur la cotisation)

Quelques éléments d'explications

- ✓ Evaluation majorée de la cotisation initiale
- ✓ Consommation effective moyenne de la population bien en-dessous des estimations
- ✓ Hausse de la participation du CEA au titre de l'aide intergénérationnelle (de 16,38€/m en 2023 à 22€/m pour 2025)
- ✓ MAIS VIGILANCE : Peu de temps de recul et pas assez d'affiliés au régime pour évaluer clairement l'évolution à venir

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Toute sortie du contrat collectif santé du CEA est définitive
- Le conjoint d'un retraité CEA affilié au contrat santé peut souscrire à tout moment
- Un seul changement de régime autorisé par période de 3 ans SAUF CONDITIONS DEROGATOIRES
 - ✓ Changement de situation de famille
 - ✓ Modifications sur un des deux régimes (garanties ou montant des cotisations)

NOTA : La demande de changement doit parvenir à MHM dans un délai de 3 mois

- Pour 2025, il est encore possible de changer de régime (« Confort » vers « Essentiel » et inversement) si la demande parvient à MHM AVANT LE 31 MARS 2025

Numéros de téléphone utiles

- ✓ **Le 09 69 39 99 38 pour les renseignements relatifs à la gestion et au suivi des contrats** (garanties, remboursements, ...)
- ✓ **Le 01 58 82 62 06 pour être mis en relation avec un conseiller commercial en cas de demande de nouvelle affiliation au contrat santé CEA** (conjoint, par exemple)
- ✓ **Le 39 96 pour toute demande relative à l'accompagnement social mis en place par Malakoff Humanis** (cancer, aidants, situation de handicap, fragilité budgétaire, décès d'un proche, ...)
- ✓ **Le 08 09 80 20 20 en cas de « réclamation »**

Mutuelle santé d'ORANO

« VIVINTER »



VIVINTER : Contrat Collectif pour Retraités du Groupe ORANO Groupe Fermé (à la retraite avant 2012) et Groupe Ouvert (depuis 2012)

Vivinter, une marque du groupe Diot-Siaci, multi-spécialiste de conseil et de courtage d'assurance et de réassurance.

ARCEAPM n'a **pas de contact direct privilégié** avec l'assureur, ni avec VIVINTER. Les retraités du groupe ORANO ne sont **pas** conviés aux négociations du contrat collectif retraités. Ils sont représentés par les élus syndicaux en activité.

La participation intergénérationnelle est passée de 15€ à 6€, et toujours une seule par couple, et rien pour les retraités du « groupe fermé » solo.

Nos adhérents doivent s'adresser individuellement à VIVINTER pour toute demande de remboursement, assistance, envoi de factures, etc...

Par mail en vous connectant sur votre compte **<https://assure.vivinter.fr/>** et patienter plusieurs semaines...

Par téléphone au **01 70 91 39 01** entre 8h30 et 18h00 sauf week-end

ou par courrier postal : VIVINTER – TSA 70 004 93 414 Saint Denis Cedex



VIVINTER : SYNTHESE globale exercice 2023

Démographie et Prestations

➤ **Choix entre 3 régimes** = 3 niveaux de prestations croissant de 1 à 3

Groupe Fermé (RT avant 2012) Âge Moyen = 83,6				Groupe OUVERT (RT depuis 2012) Âge Moyen = 66,5			
	Nb Adhérents	Prestation Moyenne/an	Solde Technique		Nb Adhérents	Prestation Moyenne/an	Solde Technique
Régime 1	84	800€	+ 31k€	Régime 1	269	576€	+ 26k€
Régime 2	2 811	1 175€	- 1k€	Régime 2	1 882	756€	- 19k€
Régime 3	252	1 839€	- 92k€	Régime 3	2 075	1 107€	- 340k€
Total	3 147	1 217€	- 62k€	Total	4 226	913€	- 333k€

Etat arrêté au 31/05/2024

➤ **IMPORTANT A SAVOIR : changement de régime à la baisse possible mais irréversible** (on ne peut revenir du régime 2 au régime 3 par exemple)

VIVINTER : COTISATIONS 2025 POUR LES RETRAITES DES GROUPES « fermé » (< 2012) ET « ouvert » (≥ 2012)

Retraité avant 2012 Mensualité 2025 en € participation ORANO déduite pour couple : - 6€		Retraité depuis 2012 Mensualité 2025 en € participation ORANO déduite pour solo et couple : - 6€	
Régime 1	121,68 ou 237,35 (+1,6%) (+5,7%)	Régime 1	79,49 ou 164,97 (+29,2%) (+19,5%)
Régime 2	147,13 ou 288,26 (+6,7%) (+10,5%)	Régime 2	95,73 ou 197,79 (+25,9%) (+18,2%)
Régime 3	208,30 ou 410,21 (+11,7%) (+14,7%)	Régime 3	141,09 ou 288,45 (+21,0%) (+16,1%)

**Autre complémentaire santé
ouverte aux adhérents de la section
« LA MUTUELLE FAMILIALE »**



La Mutuelle Familiale propose un contrat collectif aux retraités d'ORANO

Vous pouvez adhérer, à tout moment, en justifiant de votre qualité de retraité du groupe ORANO.

Contacts : Téléphone : **09 71 10 15 15** de 8 à 18h sauf week-end

Cécile MALLAH *Responsable Développement – Secteur Méditerranée*

60 rue Jean Dausset | 84140 AVIGNON tel : 06 74 19 33 92

cmallah@mutuelle-familiale.fr (Représentant Méditerranée) et rester patient en attente de la réponse ...

En vous connectant sur le site de la Mutuelle Familiale, avec votre numéro d'adhérent, mot de passe, etc,

Vous pouvez demander un rendez-vous Visio <https://espace-adherent.mutuelle-familiale.fr/>

Permanences du CAMION MUTUELLE FAMILIALE (un peu aléatoire selon témoignages...). **De 9h à 12h**

Pierrelatte le 1^{er} et 3^e **mardi** du mois (sur le Champ de Mars)

Lapalud, salle des mariages de la Mairie, le dernier **mardi** du mois (et non plus sur le marché)

L'ARCEAPM pourrait avoir un contact privilégié avec la Mutuelle Familiale à **condition de nommer un « CORRESPONDANT OFFICIEL pour l'ARCEAPM »**

Aucun membre du Bureau actuel de notre section n'étant affilié à cette mutuelle, nous lançons un **Appel aux bénévoles**

MUTUELLE familiale : COTISATIONS 2025 pour les retraités, tarifs variables selon l'âge

Un seul régime Mensualité 2025 en € Solo – Couple (conjoint plus cher)		Prestations très comparables celles du Régime 2 de VIVINTER
+ de 60 ans	121,90 ou 242,86 (+ environ 8%)	Entre 2023 et 2024, les cotisations avaient bondi de + 25%
+ de 66 ans	131,50 ou 263,04 (+ environ 8%)	Les comptes 2024 sont presque équilibrés, d'où une augmentation limitée en 2025
+ de 71 ans	139,72 ou 279,48 (+ environ 8%)	Augmentation de l'ordre de + 8% des cotisations pour 2025
+ de 76 ans	147,94 ou 295,93 (+ environ 8%)	Tarifs à comparer au régime 2 de Vivinter. Ici, pas de notion de « Groupe Fermé »